

SAS COUYBES - AGENT CITROEN

REPARATEUR AGREE

18, place du Foirail 46 160 46160 CAJARC France

tel : 05.65.40.66.48 / FAX : 05.65.40.63.37

RCS: Cahors B 384 365 409

SIRET : 38436540900026 / APE : 4520A

TVA : FR09384365409 /Sas Capital de : 40000,00€

IBAN FR03 2004 1010 1602 3192 1E03 762 // BIC

PSSTFRPPTOU

ART QUERCUS

LE VERDIER

46160 CAJARC (FRANCE)

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	31/01/2025	1 000 674	ART QUERCUS		31/01/2025
32/25/100054	1 172 630				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN			
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION	CPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
				Facturable Magasin	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE
DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	CT	
PIECES					
GO GASOIL	1,00	508,64	508,64	1	
Sous-total PIECES			508,64		

A Réception

31/01/2025 610,37 €

LES MARCHANDISES ET MATERIELS LIVRES RESTENT NOTRE PROPRIETE JUSQU'A PAIEMENT INTEGRAL ET DEFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ECHÉANCE. NOUS NOUS RESERVONS LA POSSIBILITE D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITE LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

508,64

101,73

Total TTC brut 610,37 €

NET À PAYER

610,37 €

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	508,64	20,00	101,73

C 1 000 674
 F 32/25/100054
 D 31/01/2025
 M 610,37 €
 R A Réception
 E 31/01/2025
 PAPILLON À JOINDRE
 À VOTRE RÈGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Concessionnaire. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables, à nos bureaux, au comptant à la date de livraison et ne font l'objet d'aucune condition d'acompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 641-2 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à terme date au taux maximum prévu par la loi, appliqué à 2 (deux) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant maximum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non réglé à l'amiable, le client est, en tant que consommateur, soumis, selon compétence les juridictions dont dépend notre siège social, à la loi et au droit français. Le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun. Voir au verso nos conditions générales de vente.

avis clients



CITROËN AVIS CLIENTS

citroen.fr

